

Communiqué de presse

Le 6 mai 2024

PLAN LITTORAL 21

L'État, la Région Occitanie et la Ligue Occitanie de voile réaffirment leur soutien au développement des sports nautiques à la voile

À l'occasion des championnats internationaux de voile, « La grande Motte International Regatta 2024 » dont ils sont partenaires, l'État, la Région Occitanie et la Ligue de Voile Occitanie ont présenté ce lundi 6 mai un bilan des actions engagées entre 2019 et 2023 dans le cadre du Plan littoral 21 pour accélérer le développement des sports nautiques à la voile en Occitanie. Au total, 3,5 millions d'euros ont été engagés par l'État et la Région.

La filière sportive porte des enjeux structurants pour le territoire, avec des retombées économiques directes pour près de 50 structures, 125 000 bénéficiaires et 300 professionnels du secteur de la voile, et des retombées indirectes sur le tourisme local. Les sports nautiques contribuent à renforcer l'attractivité et le rayonnement du littoral, en accueillant des événements sportifs prestigieux, tels que ces championnats internationaux de La Grande Motte, dernière compétition réunissant les meilleurs équipages mondiaux sur les trois séries olympiques avant les épreuves des Jeux Olympiques à Marseille.

L'ambition des partenaires du Plan littoral 21 est également de développer une culture nautique inclusive pour favoriser l'accessibilité des sports nautiques à la voile tout au long de l'année pour tous les publics, notamment les jeunes et les scolaires. Enfin, la structuration d'une offre d'accompagnement pour des potentiels de haut niveau, au travers de ces deux pôles d'excellence que sont le Centre d'entraînement méditerranéen de La Grande Motte et le Centre d'entraînement régional de Mauguio-Carnon, doit permettre de positionner l'Occitanie comme un acteur de référence sur les pratiques émergentes basées sur le foil (kite, foil ou wings).

Depuis 2019, les investissements du Plan littoral 21 ont ainsi permis de soutenir 48 clubs sportifs (soit 57,8 % des clubs d'Occitanie), pour financer :

- du matériel sportif destiné à rendre la **pratique accessible à tous** ; cette démocratisation de la culture nautique passe par l'achat de tenues de navigation (combinaison et coupe-vent) pour étendre la pratique de la voile dans les périodes de creux de l'activité touristique voire sur toute l'année, des casques et micros pour le développement de la pratique du foil, etc. ;
- des équipements en matériel nautique de qualité pour **développer le volet sportif et la performance** avec notamment le déploiement de nouveaux matériels innovants en lien avec le foil (wingfoil, windfoil et dériveurs à foil) pour faire découvrir ces

nouvelles pratiques au plus grand nombre et permettre à de futurs champions de haut niveau de s'entraîner sur des supports performants.

Ce plan d'investissement sans précédent a permis de doter l'Occitanie d'une offre structurée, cohérente et innovante sur l'ensemble du littoral (clubs sportifs de loisir, écoles de sport, centres d'entraînement à la compétition) pour proposer un panel d'activités nautiques diversifiées, à même de satisfaire le plus grand nombre et d'aller jusqu'au plus haut niveau.

« À 80 jours des épreuves de voile des Jeux Olympiques, ce championnat international de La Grande Motte est le point d'orgue de l'action menée en Occitanie depuis 2019 dans le cadre du Plan littoral 21, avec un soutien de 2,2 millions d'euros de l'État entre 2019 et 2023 : les investissements réalisés sur les équipements et matériels contribuent à promouvoir un modèle sportif inclusif et performant, qui vise autant à développer la pratique des jeunes et des amateurs qu'à détecter les potentiels compétiteurs et accompagner les athlètes qui porteront les couleurs de la France aux Jeux Olympiques 2024. De la voile latine, constitutif du patrimoine maritime méditerranéen, à la révolution technologique que représente le foil, le déploiement d'une offre sportive diversifiée et de qualité doit contribuer à faire rayonner l'Occitanie comme une terre de glisse ! » **Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie.**

« Le sport est un élément d'attractivité de notre territoire et c'est aussi et surtout une formidable école de la vie pour nos jeunes. C'est pourquoi la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée mène une politique sportive volontariste et ambitieuse autour d'un double objectif : assurer le rayonnement de l'Occitanie aux niveaux national et international tout en permettant à tous les habitants de la région de pratiquer un sport, où qu'ils vivent et quels que soient leur âge, leur condition ou leur niveau. Avec ce Plan voile, signé en 2019, la Région Occitanie a souhaité accompagner avec l'État et la Ligue de Voile Occitanie le dynamisme de la filière des sports nautiques, en soutenant notamment les clubs sportifs dans le renouvellement et la modernisation de leur matériel, favorisant ainsi la démocratisation de la voile pour tous. La Région répond toujours présente lorsqu'il s'agit de soutenir et de valoriser la pratique du sport, particulièrement en cette année olympique ». **Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.**

« La voile s'est solidement ancrée comme un pilier du sport et de l'innovation en Occitanie, grâce à un soutien constant de l'État et de la Région sur plusieurs années. La mise en œuvre de notre plan voile a considérablement renforcé l'attrait de notre territoire en rendant la voile accessible tout au long de l'année et en soutenant la formation des jeunes sportifs au sein des clubs. Aujourd'hui, c'est avec une grande fierté que je me joins à mes équipes pour faire le point des avancées avec Monsieur le Préfet d'Occitanie et les représentants de l'État et de la Région Occitanie.

Cette présentation intervient à un moment où la voile régionale rayonne à l'échelle mondiale, juste avant les Jeux Olympiques qui se tiendront en Méditerranée et à l'occasion d'événements majeurs tels que les championnats du monde de Nacra 17 et les championnats d'Europe de 49er et 49 FX à La Grande Motte. Ces compétitions s'inscrivent parfaitement dans la vision du plan voile que nous avons développé en étroite collaboration avec l'État, la Région et la Fédération Française de Voile.

Nous sommes extrêmement heureux et fiers des progrès accomplis pour le développement de la voile sur notre territoire au travers de nos clubs. Nous aspirons à maintenir cette dynamique dans les années à venir ». **Paul Edouard Despierres, Président de la Ligue Occitanie de voile**

En savoir plus

La Grande Motte International Regatta 2024 réunit les meilleurs équipages internationaux pour un championnat du monde et deux championnats d'Europe, sur trois séries olympiques : Nacra 17 (catamaran monotype à foil), 49er (dériveur monotype type « skiff » à deux équipiers masculins) et 49er-FX (dériveur monotype type « skiff » à deux équipières filles). Il rassemblera 150 équipages, soit 300 athlètes femmes et hommes de 35 nations, parmi lesquels les trois équipages qui porteront les couleurs de la France aux Jeux Olympiques Paris 2024.

Le plan littoral 21

Dispositif soutenu par l'État, la Région et la Banque des territoires ayant pour objectif d'accompagner la transformation du littoral d'Occitanie, vers un modèle de développement équilibré, en conciliant les trois enjeux suivants : résilience écologique, économie bleue, cohésion territoriale.

Contacts Presse :

Préfecture de la région Occitanie :

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES Tél. 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16
Delphine AMILHAU Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Service Presse - service.presse@laregion.fr - 05 61 33 53 49 / 52 75 - 04 67 22 81 31

Ligue Occitanie de voile

Constance LONGOUR

Tel : 04 67 50 48 30 / 06 78 60 12 10

ligue@voileoccitanie.com